

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE
PREMIERE REGION MILITAIRE
CHAHID AHMED BOUGARA
AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N° 39/ 2021 /A1

Le Ministère de la Défense Nationale, lance un avis d'appel d'offres national ouvert pour :

- Travaux de VDR, Remise en état réseaux électrique (2° tranche), Réfection éclairage périphérique, Etanchéité des blocs, aménagement extérieur, Remie en état de la niche électrique principale, réfection de la tribune officielle à KOLEA.

Les entreprises et sociétés intéressées par le présent avis peuvent se présenter au siège de la:

PREMIERE REGION MILITAIRE
Sis à : Route de Chiffa – Blida

Pour retirer le cahier de charge, contre paiement de la somme de **Dix Mille Dinars Algériens (10 000.00 DA)**, pour les sociétés de droit algérien, **au compte ouvert auprès de trésore publique Wilaya de BLIDA.**

Les personnes déléguées pour le retrait du cahier des charges doivent se munir des documents suivants :

- Une copie d'une pièce d'identité en cours de validité ;
- Une lettre d'accréditation, délivrée par le candidat à la soumission ;
- Une copie du registre de commerce de la société **avec code électronique** ;
- Une copie originale et une copie du bon de versement de la somme citée-ci-dessus ;
- Une copie du certificat de classification et qualification professionnelle.

Les offres comprenant les pièces et documents exigés dans le cahier des charges devront être scindées en trois (03)

- parties :
- 1-Un (01) dossier de candidature comprenant les documents requis dans le cahier des charges ;
 - 2-Une offre technique comprenant les documents requis par le cahier des charges ;
 - 3-Une offre financière commerciale comprenant les documents requis par le cahier des Charges .

Le dossier de candidature est insérer dans une enveloppe séparé de celle des offres techniques et financier anonyme et comportant sur l'extérieur la mention :

«Dossier de candidature» Appel d'Offre National Ouvert N° : 39/ 2021 /A1

- Travaux de VDR, Remise en état réseaux électrique (2° tranche), Réfection éclairage périphérique, Etanchéité des blocs, aménagement extérieur, Remie en état de la niche électrique principale, réfection de la tribune officielle à KOLEA

Les offres (techniques et financières) sont insérés dans (02) enveloppes séparées, anonyme et fermées, indiquant sur l'extérieur de chacune ,respectivement les mentions:

« Offre technique –A ne pas ouvrir –Appel d'Offre National Ouvert » N° : 39/ 2021 /A1

- Travaux de VDR, Remise en état réseaux électrique (2° tranche), Réfection éclairage périphérique, Etanchéité des blocs, aménagement extérieur, Remie en état de la niche électrique principale, réfection de la tribune officielle à KOLEA

« Offre financière –A ne pas ouvrir –Appel d'Offre National Ouvert » N° : 39/ 2021 /A1

- Travaux de VDR, Remise en état réseaux électrique (2° tranche), Réfection éclairage périphérique, Etanchéité des blocs, aménagement extérieur, Remie en état de la niche électrique principale, réfection de la tribune officielle à KOLEA

Les enveloppes renfermant le dossier de candidature, les offres techniques et financières doivent parvenir dans un plis fermé à l'adresse ci-après.

Direction Régionale des Finances / Première Région Militaire
Commission de réception des soumissions et d'Ouverture des plis de candidatures
BP n°: 64 A / Terre 01 – Blida

L'enveloppe extérieure doit être strictement anonyme et ne devra comporter que la mention :

Soumission à ne pas ouvrir

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert N° 39/ 2021 /A1

Les soumissions doivent être adressées ou déposées à l'adresse indiquée ci-dessus, avant la date limite de dépôt **14/04/2021** correspondent au dernier jour ouvrable de la durée dépôt des offres et ouverture des plis de candidature .

La durée de préparation des offres est fixée à **(30)** Jours à compter de la première date de publication.

La date d'ouverture des plis est fixée dans le cahier des charges.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **180** Jours, égale à celle de préparation des offres fixée dans le cahier des charges.